Référentiel de formation

Assistant de vie dépendance

Sommaire

Clés de lecture du présent référentiel 1
Les blocs du titre à finalité professionnelle ADVD 3
BLOC 01.01 DÉVELOPPEMENT DE SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE AUPRES DE PLUSIEURS PARTICULIERS EMPLOYEURS 49h 3
Les attendus de formation du bloc BC01.01 4
BC02.01 GESTION DE SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE AUPRES DE PARTICULIERS EMPLOYEURS 49h 7
Les attendus de formation du bloc 02.01 8
BC03.01 PREVENTION ET SECURITE AU DOMICILE 42h 11
Les attendus de formation du bloc 03.01 12
BC04.01 ENTRETIEN DU DOMICILE ET DU LINGE : PRATIQUES ECO-RESPONSABLES 42h 14
Les attendus de formation du bloc 04.01 15
BC09.01 PERSONNE ÂGÉE EN SITUATION DE DÉPENDANCE : ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ 56h 17
Les attendus de formation du bloc 09.01 18
BC10.01 PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP : PROJET ET ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉS 56h 21
Les attendus de formation du bloc 10.01 22
BC11. 01 ACTES DU QUOTIDIEN ET ACTIVITÉS DE L'ADULTE EN SITUATION DE DÉPENDANCE 56h 25
Les attendus de formation du bloc 11.01 26
BC12.01 REPAS AUPRÈS D'ADULTES EN SITUATION DE DÉPENDANCE 42h 29
Les attendus de formation du bloc 12.01 30
Compétences sociales et transversales du titre à finalité professionnelle ADVD 32
Votre référente territoriale à la formation 36

Clés de lecture du présent référentiel

Vous trouverez dans ce document les attendus de formation pour chaque bloc constitutif du titre à finalité professionnelle Assistant de vie dépendance.

Les attendus sont précisés par :

- un objectif de formation

- les compétences déclinées en savoir, savoir-faire et savoir- être

- une identification des compétences sociales et transversales

Fiche RNCP de la certification **Assistant de vie dépendance**
https://www.certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp/34690 sous le numéro : RNCP34690.

Les compétences sociales et transversales

Les compétences sociales et transversales renvoient à des comportements et attitudes à adopter dans l'action sur l'autonomie, l'adaptabilité et la capacité relationnelle. Elles font partie du développement personnel et professionnel permettant l'employabilité. Elles sont mobilisables dans diverses situations professionnelles. Le développement de ces compétences s'effectue grâce à une analyse réflexive. Elles ne peuvent pas être totalement maîtrisées dans l'absolu et le niveau de maîtrise évolue tout au long de la vie.

Pour chaque module, elles sont classées par un nombre d'étoiles sur une échelle allant de 0 à 4.

Exemple pour le module Entretien du linge et pratiques écoresponsables :

Autonomie ****
Adaptation ***
Capacité relationnelle *

IMPORTANT

Pour élaborer vos parcours de formation certifiantes, reportez-vous au document IPERIA Cadre Général de Certification sur votre espace administratif :

https://www.iperia.eu/espace-administratif-of/certif_2021.html

ARCHITECTURE DU TITRE IPERIA "Assistant(e) de vie dépendance"

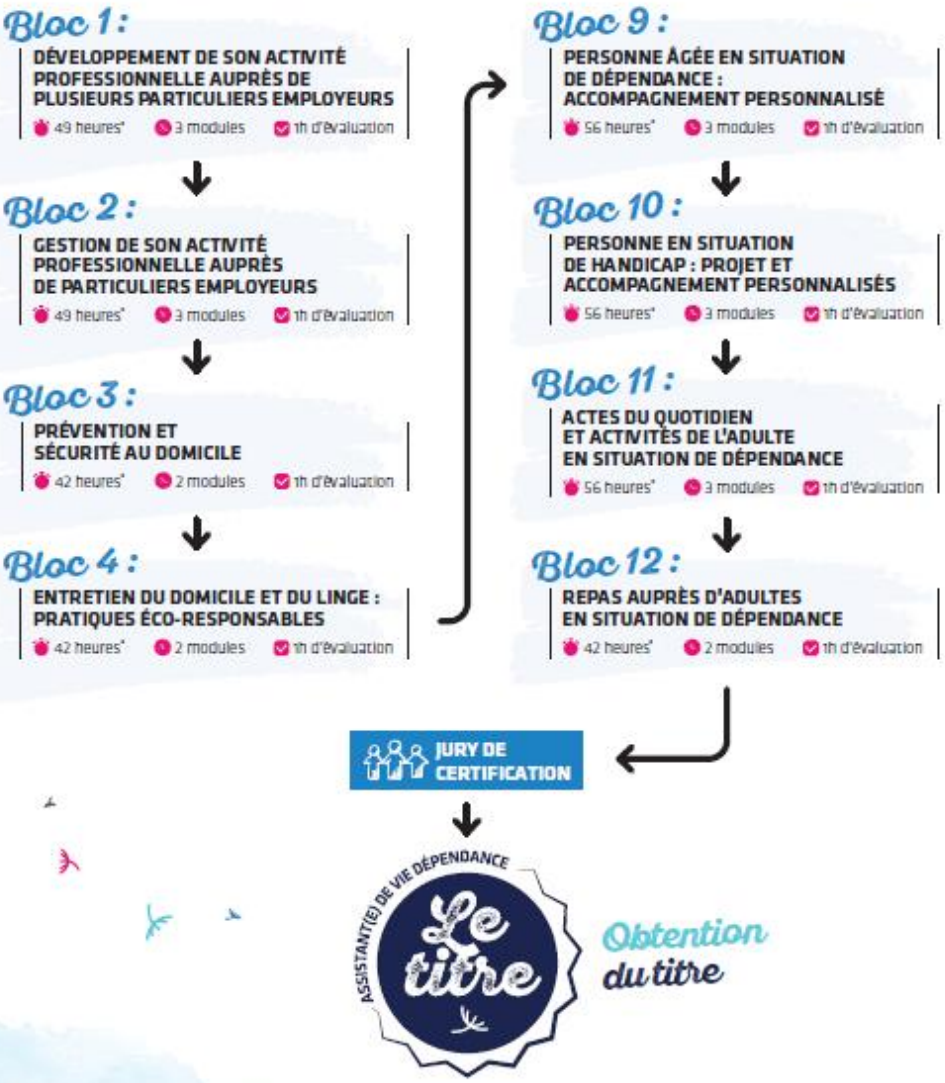

Les blocs du titre à finalité professionnelle ADVD

BLOC 01.01 DÉVELOPPEMENT DE SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE AUPRÈS DE PLUSIEURS PARTICULIERS EMPLOYEURS 49h

Le professionnel adopte une démarche de développement de son activité construite pour trouver un emploi auprès de particuliers employeurs, maintenir son employabilité tout au long de sa vie professionnelle et construire ses outils professionnels.

Il convient de préciser que les compétences portées par ce bloc sont toutes encadrées par ces éléments :
- le lieu d'exercice des activités est le domicile du particulier employeur pour l'assistant de vie dépendance, l'employé familial, le garde d'enfants, dans une maison d'assistant maternel ou son propre domicile pour l'assistant maternel
- le respect des limites professionnelles définies par les conventions collectives nationales des assistants maternels et les salariés du particulier employeur

Compétence 1 : Développer une stratégie de recherche d'emploi dans le secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Qualité de la stratégie de recherche d'emploi :
- Le profil professionnel est défini : missions…
- Le cadre de travail est défini : horaires, zone géographique…
- La recherche d'emploi est planifiée selon un calendrier, un plan d'action.
- Les acteurs mobilisables pour la recherche d'emploi sont identifiés.

Compétence 2 : Rechercher un emploi avec des outils de communication adaptés au secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Pertinence des outils utilisés lors de la recherche d'emploi :
- Les outils et les sites numériques nécessaires à la recherche d'emploi sont identifiés.
- Des outils d'aide à la recherche d'emploi de qualité ont été construits : CV, LM, flyer, annonce, profils...

Compétence 3 : Développer des actions visant à maintenir son employabilité dans le secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Cohérence des actions visant au maintien de son employabilité :
- Les acteurs et les outils nécessaires pour maintenir ses connaissances des évolutions du secteur sont identifiés.
- Le droit à la formation est connu et les compétences pouvant être développées sont identifiées.

Modalité d'évaluation du BC 01.01

Type d'épreuve : étude de situation professionnelle individuelle support numérique.

Durée de l'épreuve : 1h pour le candidat.

S'INITIER À L'INFORMATIQUE ET À INTERNET MIIN2018

Objectifs de formation : *À l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure d'utiliser les fonctions principales d'un ordinateur et des logiciels de traitement de texte mais aussi d'effectuer des recherches sur Internet en autonomie.*

- SAVOIRS

- Le vocabulaire informatique de base.
- Les différentes manières de stocker l'information.
- Les fonctions de base d'un moteur de recherche et d'un site Internet.
- Les différents logiciels de traitement de texte et leurs principales fonctions.
- Le respect du règlement général sur la protection des données.

- SAVOIR-FAIRE

- Découvrir l'outil informatique.
- Créer, enregistrer, supprimer, déplacer et organiser des dossiers et des fichiers.
- Faire des copier/coller/couper.
- Se repérer sur Internet et se familiariser avec la recherche sur le Web.
- Utiliser une messagerie : créer une adresse mail, envoyer et recevoir un message, ajouter un contact, joindre un fichier, ajouter une signature.
- Télécharger des pièces jointes ou des photos.
- S'inscrire sur des sites d'emploi et créer son espace en ligne.
- Créer un document à l'aide d'un logiciel de traitement de texte.
- Intégrer dans un même document des éléments de types différents : des images, des liens, des tableaux, etc.
- Utiliser les fonctions principales d'un logiciel pour effectuer la mise en page d'un document.

- SAVOIR-ÊTRE

- Être organisé
- Être rigoureux

- COMPÉTENCES SOCIALES ET TRANSVERSALES

Autonomie	****
Adaptabilité	**
Capacité relationnelle	

ÊTRE AUTONOME DANS SA RECHERCHE D'EMPLOI EN INTÉGRANT LES OUTILS NUMÉRIQUES **MIREON21**

Objectifs de formation : *À l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure d'être autonome dans sa recherche d'emploi et de postuler en utilisant tous les moyens, numériques ou autres, à sa disposition.*

- SAVOIRS

- Les 4 métiers proposés par IPERIA : champs d'intervention, spécificités et limites.
- Les lieux et institutions ressources adaptés au secteur et aux différents métiers.
- Les acteurs des services à la personne et les spécificités du salarié du particulier employeur et de l'assistant maternel.
- Les sites d'emploi en lien avec l'emploi direct.
- Les différentes candidatures et les outils de communication professionnelle : CV et LM / annonce sur un blog, carte de visite ou flyer professionnel.
- Les lieux stratégiques et les voies de diffusion pour déposer ses outils de communication.
- L'entretien d'embauche : les grandes étapes, sa préparation et l'impact de la première impression.

- SAVOIR-FAIRE

- Réaliser une étude de marché simple : proximité géographique, population présente sur la zone géographique, opportunité d'emploi.
- Développer une méthode de recherche d'emploi personnalisée et adaptée au secteur du particulier employeur.
- Définir ses disponibilités, ses contraintes géographiques et ses objectifs.
- Lister ses expériences professionnelles/personnelles et identifier ses points forts et ses limites.
- Se repérer sur Internet, se familiariser avec la recherche sur le Web et utiliser une messagerie.
- Créer son espace sur des sites de recherche d'emploi et faire une recherche d'annonces à partir de mots clés sur des sites ciblés.
- Préparer, mettre en forme son CV et mettre à jour son profil sur les différents réseaux sociaux.
- Rédiger et mettre en forme une lettre de motivation et/ ou une présentation sur un site dédié.
- Sélectionner des annonces sur Internet ou dans la presse en fonction de son profil et de la description du poste.
- Se présenter et présenter son champ d'intervention en valorisant son parcours, ses compétences et ses atouts pour le poste visé.
- Créer un tableau de suivi des candidature envoyées pour relancer au besoin.

- SAVOIR-ÊTRE

- Être organisé
- Être persévérant

- COMPÉTENCES SOCIALES ET TRANSVERSALES

Autonomie	****
Adaptabilité	***
Capacité relationnelle	**

DÉVELOPPER SON RÉSEAU ET RÉALISER UNE VEILLE SUR SON SECTEUR D'ACTIVITÉ **MIDR21**

Objectifs de formation : *À l'issue de cette formation le stagiaire sera en mesure de développer et consolider son propre réseau, de mobiliser ses droits à la formation pour monter en compétences tout en restant en veille sur son secteur d'activité.*

- SAVOIRS

- Les réseaux professionnels et personnels.
- Les différents relais (RAVie/ RAM).
- Les principaux réseaux sociaux professionnels.
- Les sites Internet en lien avec l'emploi à domicile.
- La formation continue : les droits à la formation, les modalités de départ en formation, les instances et dispositifs de formation.

- SAVOIR-FAIRE

- Créer et animer son propre réseau professionnel.
- Créer des contacts utiles en dehors de son milieu professionnel : associations, clubs, sport, famille…
- Créer son propre répertoire professionnel avec des lieux ressources, des sites Internet de référence et l'application RAVie.
- S'inscrire sur les newsletters des institutions de son métier sur des réseaux sociaux professionnels.
- Valoriser son métier et se positionner en tant que professionnel en utilisant notamment un vocabulaire précis et adapté à ses interlocuteurs.
- Créer un profil attractif sur les réseaux sociaux et rédiger une présentation / un texte d'accroche en lien avec son métier et ses projets.
- Adopter les comportements efficaces d'un fonctionnement en réseau et identifier les erreurs à ne pas commettre.
- Entretenir et élargir son réseau pour trouver de nouveaux employeurs : obtenir une recommandation, entrer en contact sur les réseaux sociaux, etc.
- Identifier, en autonomie ou avec l'aide d'un tiers, ses besoins de professionnalisation et s'orienter vers les instances et dispositifs appropriés pour développer ses compétences : formations, bilan de compétences, VAE.
- Réaliser une veille afin d'actualiser ses connaissances sur son secteur d'activité et d'intégrer les évolutions réglementaires ou de terrain.

- SAVOIR-ÊTRE

- Être créatif
- Être rigoureux
- Être proactif

- COMPÉTENCES SOCIALES ET TRANSVERSALES

Autonomie	****
Adaptabilité	***
Capacité relationnelle	***

BC02.01 GESTION DE SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE AUPRÈS DE PARTICULIERS EMPLOYEURS 49h

Le professionnel gère son activité professionnelle, les relations de travail, du début à la fin du contrat de travail.

Il convient de préciser que les compétences portées par ce bloc sont toutes encadrées par :
- le respect du cadre professionnel des conventions collectives des assistants maternels et des salariés du particulier employeur.
- le lieu d'exercice des activités est le domicile du particulier employeur pour l'assistant de vie dépendance, l'employé familial, le garde d'enfants, dans une maison d'assistant maternel ou son propre domicile pour l'assistant maternel.

Compétence 1 : Passer un entretien de recrutement avec un particulier employeur afin de favoriser l'embauche et d'instaurer une confiance mutuelle.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Qualité de l'entretien d'embauche :
- Les documents réglementaires sont utilisés.

- Les outils utilisés à l'entretien d'embauche sont adaptés.

- La candidature est argumentée en prenant en compte les attentes et les besoins du particulier employeur.

- Le parcours professionnel et de formation est présenté de manière cohérente.

- La communication est adaptée au particulier employeur.

Compétence 2 : Gérer son activité professionnelle et les relations de travail avec un ou plusieurs particuliers employeurs.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Efficacité de la gestion de son activité professionnelle :
- Les outils utilisés sont adaptés pour organiser l'activité professionnelle.

- Une solution est proposée face aux évolutions de son activité ou face à une situation difficile.

- Les structures et les personnes ressources en cas de difficulté professionnelle sont identifiées.

Modalité d'évaluation du BC02.02

Type d'épreuve : étude de situation professionnelle.

Durée de l'épreuve : 1 heure pour le candidat.

DROITS ET DEVOIRS DANS L'EXERCICE DE SON MÉTIER MIDDM2018

Objectifs de formation : *À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de comprendre et d'exploiter les documents cadrant son activité salariée en emploi direct en vue de la gérer, de s'informer sur ses droits et ses obligations, ainsi que de mobiliser ses droits à la formation.*

- SAVOIRS

- Le code du travail et les notions de base de droit du travail.
- La convention collective en vigueur pour les SPE et pour les AM.
- Les obligations du salarié et celles du particulier employeur.
- Les emplois-repères, la grille de classification et la rémunération.
- La lettre d'embauche, le contrat de travail et l'avenant au contrat de travail : rôles et composantes.
- Les dispositifs de déclaration / de paiement et la mensualisation en année complète ou incomplète pour les AM.
- La période d'essai.
- La durée du travail, les absences, les congés et les jours fériés.
- La protection sociale et la retraite.
- La rupture du contrat de travail.
- Le classement et la conservation des documents professionnels.
- La formation continue : les droits à la formation, les modalités de départ en formation, les instances et dispositifs de formation.

- SAVOIR-FAIRE

- Rechercher la version papier ou numérique des textes réglementaires organisant les droits et obligations de l'employeur et du salarié et s'y repérer en fonction de ses besoins.
- Utiliser le simulateur de l'emploi pour déterminer son emploi-repère, son niveau et son salaire en tant que SPE.
- Analyser un bulletin de salaire et ses composantes.
- Créer son compte salarié en ligne sur le site du service CESU ou PAJEMPLOI.
- Identifier, seul ou accompagné, ses besoins de professionnalisation et s'orienter vers les instances et dispositifs appropriés pour développer ses compétences : formations, bilan de compétences, VAE.
- S'informer sur ses droits et actualiser ses connaissances en matière de réglementation via les relais d'information appropriés.

- SAVOIR-ÊTRE

- Être rigoureux
- Être organisé
- Être proactif

- COMPÉTENCES SOCIALES ET TRANSVERSALES

Autonomie	****
Adaptabilité	***
Capacité relationnelle	**

LES CLÉS D'UN ENTRETIEN RÉUSSI AVEC UN PARTICULIER EMPLOYEUR MIERPE21

Objectifs de formation : *À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de valoriser ses compétences et ses atouts lors d'un entretien d'embauche, d'identifier précisément les besoins du particulier employeur ainsi que de négocier ses conditions de travail.*

- SAVOIRS

- L'entretien d'embauche : les grandes étapes, sa préparation et l'importance de la première impression.
- L'estime de soi, l'image de soi et la confiance en soi.
- La communication et la posture professionnelle.
- La démarche de recueil d'informations.
- Les suites de l'entretien et les formalités d'embauche.

- SAVOIR-FAIRE

- Préparer un entretien d'embauche et l'ensemble des documents à fournir à un particulier employeur.
- Se présenter et présenter son champ d'intervention en valorisant son parcours, ses compétences et ses atouts pour le poste visé.
- Répondre aux questions du particulier employeur et argumenter sa candidature via des exemples concrets.
- Poser des questions permettant de mieux cerner le poste et de collecter des informations sur les besoins et les attentes de la personne.
- Questionner ou reformuler les propos du particulier employeur pour s'assurer de la bonne compréhension de ses besoins et de ses attentes.
- Établir une proposition de rémunération conforme à la grille de classification, à son expérience et à ses compétences.
- Négocier ses conditions de travail en s'appuyant sur la convention collective.
- Ajuster sa proposition d'intervention en fonction de la demande et des besoins du particulier employeur.

- SAVOIR-ÊTRE

- Être courtois
- Être ponctuel
- Être factuel
- Être précis

- COMPÉTENCES SOCIALES ET TRANSVERSALES

Autonomie	****
Adaptabilité	***
Capacité relationnelle	**

LES CLÉS D'UNE BONNE RELATION DE TRAVAIL AVEC LE PARTICULIER EMPLOYEUR : COMMUNICATION ET ORGANISATION MIRTPE21

Objectifs de formation : *À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure d'organiser efficacement son travail et d'adopter une communication adaptée pour développer et/ou maintenir une relation de travail de qualité avec son ou ses particulier(s) employeur(s).*

- SAVOIRS

- Les outils de gestion du temps, d'organisation et de suivi des activités.
- Les spécificités de la relation de travail avec un particulier employeur.
- Les fondamentaux de la communication interpersonnelle.
- L'intégration du salarié et le partenariat avec le particulier employeur.
- Les transmissions orales et écrites : fonctions et supports.
- L'entretien professionnel et les autres temps d'échange formels avec le particulier employeur.
- La gestion des imprévus.
- La résolution de problème et les relais en cas de désaccord avec le particulier employeur.

- SAVOIR-FAIRE

- Planifier et organiser ses missions en y intégrant les notions d'optimisation de temps de trajet, de contraintes personnelles et d'imprévu.
- Coordonner ses activités et effectuer leur suivi en créant un support regroupant toutes les informations utiles sur chaque employeur.
- Co-définir avec le particulier employeur les modalités et les conditions du partenariat.
- Questionner ou reformuler les propos du particulier employeur pour s'assurer de la bonne compréhension de ses besoins et de ses attentes.
- Rendre compte de ses activités et des difficultés rencontrées en vue de co-définir des axes d'amélioration ou de développement possibles en matière de compétences et de formation.
- Conseiller le particulier employeur en fonction de ses besoins dans les démarches administratives tout au long de la relation de travail.
- Renégocier ses conditions de travail en cas d'évolution de l'environnement de travail ou des missions en s'appuyant sur la convention collective.
- (Re-)planifier et (ré-)organiser son activité professionnelle en fonction de l'évolution des besoins du particulier employeur, de ses missions ou d'un imprévu.
- Gérer un désaccord ou une situation délicate en lien avec son contrat ou ses conditions de travail en conservant une posture professionnelle et passer le relais si besoin.

- SAVOIR-ÊTRE

- Être courtois
- Être assertif
- Être force de propositions
- Être organisé

- COMPÉTENCES SOCIALES ET TRANSVERSALES

Autonomie	**
Adaptabilité	****
Capacité relationnelle	****

BC03.01 PREVENTION ET SECURITE AU DOMICILE 42h

Le professionnel exerce son métier en prévenant l'ensemble des risques liés à son activité professionnelle pour lui et pour les personnes accompagnées.

Il convient de préciser que les compétences portées par ce bloc sont toutes encadrées par ces éléments :
- le lieu d'exercice des activités est le domicile du particulier employeur pour l'assistant de vie dépendance, l'employé familial, le garde d'enfants, dans une maison d'assistant maternel ou son propre domicile pour l'assistant maternel
- le respect des habitudes et consignes du particulier employeur.
- le respect des règles de sécurité liés à l'agrément d'accueil des assistants maternels.

Compétence 1 : Mettre en place des actions de prévention et de sécurisation de l'habitat pour assurer la sécurité des enfants et des adultes.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Pertinence des mesures de prévention des risques professionnels proposées :
- Les risques professionnels, notamment psychosociaux, sont identifiés.
- Les actions de prévention proposées sont appropriées à la situation.
- Les gestes et postures sont adaptés.
- Les obligations liées aux responsabilités professionnelles sont respectées

Compétence 2 : Mettre en place des actions de prévention des risques professionnels au domicile du particulier employeur ou à son propre domicile afin de sécuriser son intervention.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Pertinence des mesures de prévention des risques professionnels proposées :
- Les risques professionnels, notamment psychosociaux, sont identifiés.
- Les actions de prévention proposées sont appropriées à la situation.
- Les gestes et postures sont adaptés.
- Les obligations liées aux responsabilités professionnelles sont respectées.

Modalité d'évaluation du BC03.03

Type d'épreuve : étude de situation professionnelle.

Durée de l'épreuve : 1 heure pour le candidat.

ORGANISATION, AMÉNAGEMENT ET SÉCURISATION DE L'ESPACE PROFESSIONNEL MIOASEP21

Objectifs de formation : *À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de détecter les dangers réels ou potentiels du domicile en proposant des solutions de sécurisation et d'aménagement et en tenant compte des besoins de chacun.*

- SAVOIRS

- Les responsabilités et les assurances professionnelles.
- Les obligations réglementaires des salariés du particulier employeur et des assistants maternels.
- La composition, la fonction et les risques inhérents à chaque pièce du domicile.
- Les différentes formes d'intimité : sociale, affective, matérielle.
- L'ergonomie et l'aménagement des espaces.
- Les sources de dangers à l'intérieur et à l'extérieur du domicile.
- Les risques d'accidents domestiques dans les différentes pièces de la maison.
- Les équipements de protection et de sécurisation du domicile.
- Le matériel domotique, les objets connectés et les applications domotiques.
- Les aides financières pour aménager le domicile.
- Les limites de son intervention dans la prévention des risques.

- SAVOIR-FAIRE

- Définir conjointement au sein du domicile les espaces réservés aux activités professionnelles.
- Proposer et/ou réaliser des petits aménagements du domicile en prévention des accidents domestiques.
- Vérifier l'accessibilité à l'extérieur du domicile et proposer des solutions de facilitation d'accès.
- Utiliser en toute sécurité et programmer les appareils électrodomestiques et domotiques.
- S'assurer d'une ventilation et d'une aération optimale du domicile.
- Alerter les personnes compétentes en cas d'urgence.

- SAVOIR-ÊTRE

- Être à l'écoute des habitudes et de la culture du particulier employeur
- Être vigilant
- Être force de propositions

- COMPÉTENCES SOCIALES ET TRANSVERSALES

Autonomie	****
Adaptabilité	****
Capacité relationnelle	**

PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS ET SÉCURISER SON INTERVENTION

MIRPSI21

Objectifs de formation : *À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure d'identifier les risques liés à son activité professionnelle et de mettre en œuvre les actions permettant de préserver son bien-être et sa santé.*

- SAVOIRS

- Les risques professionnels et leurs impacts : risques psycho-sociaux, risques de chutes, risques infectieux, risques chimiques, risques dans les déplacements.
- L'ergonomie, l'appareil locomoteur et les troubles musculosquelettiques.
- La charge mentale, l'épuisement et l'usure professionnelle.
- Les obligations et règlementations en vigueur en matière de responsabilité et d'assurance.
- Les ressources et structures de référence en termes de sécurité et prévention des risques professionnels.

- SAVOIR-FAIRE

- Repérer les risques liés à son activité professionnelle par une approche réflexive.
- Mettre en place des actions de prévention des risques professionnels identifiés.
- Utiliser les équipements de protection adaptés à la situation.
- Adopter les postures et les gestes professionnels prévenant les troubles musculosquelettiques.
- Limiter ses gestes et déplacements et appliquer les principes d'économie d'effort.
- Repérer et anticiper les signes d'épuisement professionnel.
- Se déplacer en respectant les règles de sécurité routière et de prudence élémentaire.
- Amorcer et développer une réflexion individuelle sur la sécurité dans sa pratique professionnelle.
- Informer le particulier employeur de ses obligations en matière de responsabilité et d'assurance.

- SAVOIR-ÊTRE

- Être vigilant
- Être à l'écoute de soi
- Être prudent

- COMPÉTENCES SOCIALES ET TRANSVERSALES

Autonomie	****
Adaptabilité	***
Capacité relationnelle	**

BC04.01 ENTRETIEN DU DOMICILE ET DU LINGE : PRATIQUES ÉCO-RESPONSABLES 42h

Le professionnel effectue l'entretien courant du domicile et du linge du particulier employeur en appliquant des pratiques respectueuses de l'environnement.

Il convient de préciser que les compétences portées par ce bloc sont toutes encadrées par ces éléments :
- le lieu d'exercice des activités est le domicile du particulier employeur pour l'assistant de vie dépendance, l'employé familial, le garde d'enfants, dans une maison d'assistant maternel ou son propre domicile pour l'assistant maternel.
- le respect des consignes du particulier employeur et conformément à ses habitudes.
- le respect des conventions collectives des salariés du particulier employeur et des assistants maternels.
- l'usage des pratiques respectueuses de l'environnement.

Compétence 1 : Entretenir le domicile.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Efficacité de l'entretien du domicile :
- Les activités sont organisées de façon pertinente.
- Les habitudes du particulier employeur sont respectées.
- Les consignes du particulier employeur sont respectées.
- Les protocoles et les techniques d'entretien du cadre de vie sont appliqués.
- Les produits utilisés sont adaptés.
- Le matériel est utilisé correctement.
- Les pratiques respectueuses de l'environnement sont appliquées.
- Les informations sont transmises au particulier employeur.

Compétence 2 : Entretenir le linge.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Efficacité de l'entretien du linge :
- Les activités sont organisées de façon pertinente.
- Les habitudes du particulier employeur sont respectées.
- Les consignes du particulier employeur sont respectées.
- Les protocoles et les techniques d'entretien du linge sont appliqués.
- Les produits utilisés sont adaptés.
- Le matériel est utilisé correctement.
- Les pratiques respectueuses de l'environnement sont appliquées.
- Les informations sont transmises au particulier employeur.

Modalité d'évaluation du BC04.04

Type d'épreuve : mise en situation professionnelle simulée individuelle suivie d'un entretien.
Durée totale de l'épreuve : 45 minutes pour le candidat.

ENTRETIEN DU CADRE DE VIE ET PRATIQUES ÉCORESPONSABLES MIECER21

Objectifs de formation : *À l'issue de la formation le stagiaire sera en mesure d'organiser et de réaliser l'entretien du domicile en toute sécurité en favorisant l'utilisation de produits et de protocoles écoresponsables adaptés au nettoyage du cadre de vie.*

➢ SAVOIRS

- La tenue professionnelle et les règles d'hygiène.
- Le matériel et équipements de nettoyage et d'entretien.
- Les produits d'entretien conventionnels : leur fonction, les conditions d'utilisation et les dangers liés à leur manipulation.
- Les étiquettes des produits d'entretien et leurs composantes.
- Les alternatives écologiques : les produits écoresponsables et les principes respectueux de l'environnement pour l'entretien du domicile.
- Les règles de sécurité pour le stockage des produits ménagers chimiques.
- Les revêtements les plus courants, leurs particularités et leur entretien.
- Les salissures les plus courantes et leur traitement.
- Les techniques et protocoles d'entretien courant et d'entretien de fond.

➢ SAVOIR-FAIRE

- Identifier les besoins de l'employeur, ses habitudes et son matériel et préciser conjointement les modalités d'intervention.
- Organiser et prioriser les différentes tâches à réaliser.
- Utiliser le matériel et les appareils d'entretien appropriés au dépoussiérage, au lavage et à la désinfection, au séchage de différents types de surfaces.
- Entretenir le matériel de nettoyage.
- Gérer le stock des produits et du matériel d'entretien.
- Doser de manière raisonnée les produits d'entretien.
- Utiliser les techniques et les protocoles de nettoyage et d'entretien des sols et surface, du mobilier, des objets, des vitres et des appareils électro-ménagers.
- Adopter des principes d'ergonomie dans la réalisation des gestes professionnels.
- Rendre compte de la réalisation des tâches.
- Sensibiliser le particulier employeur à l'acquisition de produits et de matériels écologiques.

➢ SAVOIR-ÊTRE

- Être organisé
- Être réactif
- Être minutieux
- Être à l'écoute des consignes et des habitudes du particulier

➢ COMPÉTENCES SOCIALES ET TRANSVERSALES

Autonomie	****
Adaptabilité	***
Capacité relationnelle	*

ENTRETIEN DU LINGE ET PRATIQUES ÉCORESPONSABLES MIELER21

Objectifs de formation : *À l'issue de la formation le stagiaire sera en mesure d'assurer l'hygiène, le lavage, le séchage et le repassage du linge dans le respect des habitudes de la personne accompagnée en appliquant des techniques et des gestes professionnels adaptés et écoresponsables.*

- SAVOIRS

- Les pictogrammes pour l'entretien des textiles.
- Les différents types de textiles.
- Les produits d'entretien du linge conventionnels et les alternatives écoresponsables.
- Le protocole d'entretien du linge : tri, détachage, lavage, séchage, pliage et rangement.
- Les différents types de lavage : manuel ou mécanique - matériel et programmes.
- Les différents types de séchage : manuel ou mécanique - matériel et programmes.
- Les techniques de pliage.
- Les règles de sécurité dans l'utilisation du matériel.
- Les techniques de repassage.
- Les produits de détartrage et d'entretien du matériel.

- SAVOIR-FAIRE

- Identifier les besoins de l'employeur, ses habitudes et son matériel et préciser conjointement les modalités d'intervention.
- Utiliser un moyen de communication approprié pour rendre compte de son intervention.
- Appliquer les protocoles d'entretien du linge avec les matériels et programmes appropriés en favorisant une approche écoresponsable.
- Utiliser de manière écologique et économique les différents programmes de lavage et de séchage.
- Organiser le tri, le pliage et le rangement du linge en fonction des habitudes et l'aménagement du particulier employeur.
- Préparer son poste de travail et adopter des principes d'ergonomie dans la réalisation des gestes professionnels.
- Appliquer les protocoles de repassage.
- Entretenir le matériel électroménager en favorisant une approche écoresponsable.
- Rendre compte de la réalisation des tâches.
- Sensibiliser le particulier employeur à l'acquisition de produits et de matériels écologiques.

- SAVOIR-ÊTRE

- Être à l'écoute des consignes et des habitudes du particulier employeur
- Être organisé
- Être soigneux

- COMPÉTENCES SOCIALES ET TRANSVERSALES

Autonomie	****
Adaptabilité	***
Capacité relationnelle	*

BC09.01 PERSONNE ÂGÉE EN SITUATION DE DÉPENDANCE : ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ 56h

L'assistant de vie dépendance intervient auprès de personnes âgées en situation de dépendance au domicile du particulier employeur et construit son accompagnement pour favoriser le maintien à domicile.

Il convient de préciser que les compétences portées par ce bloc sont toutes encadrées par ces éléments :
- la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale est venue renforcer le droit des usagers, notamment le droit à "une prise en charge et un accompagnement individualisé de qualité favorisant son développement, son autonomie et son insertion, adaptés à son âge et à ses besoins, respectant son consentement éclairé qui doit systématiquement être recherché lorsque la personne est apte à exprimer sa volonté et à participer à la décision. À défaut, le consentement de son représentant légal doit être recherché".
- l'ANESM a retenu la notion de projet personnalisé pour "qualifier la démarche de co-construction du projet entre la personne accompagnée (et son représentant légal) et les équipes professionnelles" dans sa recommandation visant à apporter les repères d'une démarche de projet personnalisé.
- le respect des limites professionnelles définies par la convention collective nationale des salariés du particulier employeur

Compétence 1 : Participer à la mise en place d'un projet d'accompagnement personnalisé pour les personnes âgées en situation de dépendance.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Pertinence de la proposition d'accompagnement personnalisé :

- Les informations recueillies sont utiles à l'accompagnement.
- Les capacités et les besoins de la personne âgée sont identifiés.
- Les objectifs de l'accompagnement proposé sont adaptés à la situation de la personne âgée.
- Les propositions sont réalisées en concertation avec la personne âgée en situation de dépendance.
- L'accompagnement respecte les principes de la relation d'aide.
- L'intervention est réajustée en fonction de l'évolution de la situation.

Compétence 2 : Collaborer avec les professionnels et les proches aidants pour la continuité de l'accompagnement de la personne âgée en situation de dépendance.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Efficacité de la collaboration avec les professionnels et les proches aidants :

- Les dispositifs et les structures ressources du secteur gérontologique sont identifiés.
- Les professionnels compétents sont identifiés.
- Les informations utiles à l'accompagnement sont transmises dans le respect de l'obligation de discrétion.
- Les moyens de communication utilisés sont appropriés à la situation.
- Le vocabulaire utilisé est professionnel et neutre.

Modalité d'évaluation du BC09.09

Type d'épreuve : étude de situation professionnelle individuelle.
Durée totale de l'épreuve : 1 heure pour le candidat.

Les attendus de formation du bloc 09.01

LES DROITS DE LA PERSONNE ÂGÉE DÉPENDANTE ET LES FONDEMENTS D'UNE DÉMARCHE DE BIENTRAITANCE **PADPAD21**

Objectifs de formation : *À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de connaître les acteurs, les dispositifs et les dispositions réglementaires du secteur de la gérontologie et d'actualiser ses connaissances sur le sujet. Il sera également capable de développer une réflexion sur la bientraitance dans la relation d'aide.*

- SAVOIRS

- Les représentations du vieillissement et de la personne âgée dans la société / l'âgisme.
- La notion de gérontologie.
- Le cadre réglementaire en vigueur relatif aux droits de la personne âgée.
- Le secteur de la gérontologie, les acteurs institutionnels et les lieux ressources nationaux ou locaux.
- Les professionnels de l'aide et du soin pour les personnes âgées dépendantes et leurs missions.
- Les aides financières, matérielles et humaines.
- Les mesures de protection juridique.
- Les dimensions éthiques et déontologiques de l'accompagnement.
- Les principes fondamentaux de la bientraitance et de la relation d'aide.
- Le rôle des recommandations de la HAS et de l'ANESM en matière de bonnes pratiques professionnelles.

- SAVOIR-FAIRE

- S'informer sur le secteur de la gérontologie via les relais d'information appropriés pour actualiser ses connaissances et intégrer les évolutions réglementaires ou de terrain à ses pratiques.
- Renseigner et orienter la personne et/ou ses proches sur les aides mobilisables.

- SAVOIR-ÊTRE

- Faire preuve d'ouverture d'esprit et de curiosité
- Prendre du recul
- Être respectueux de la dignité et des droits de la personne

- COMPÉTENCES SOCIALES ET TRANSVERSALES

Autonomie	****
Adaptabilité	**
Capacité relationnelle	*

COMPRENDRE LES PATHOLOGIES LIÉES AU VIEILLISSEMENT POUR UN ACCOMPAGNEMENT DE QUALITÉ **PAPVAQ21**

Objectifs de formation : *À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de distinguer les différentes pathologies liées au vieillissement, de connaître leurs caractéristiques et leurs évolutions ainsi que leurs répercussions sur la personne et sur son entourage.*

- SAVOIRS

- Le processus de vieillissement.
- Le vieillissement pathologique et le vieillissement normal.
- Les besoins fondamentaux et les besoins spécifiques.
- L'autonomie, la dépendance et la perte d'autonomie.
- La grille AGGIR.
- Les pathologies liées au vieillissement et leurs conséquences.
- La fin de vie et les soins palliatifs.
- Les conséquences des pathologies sur le quotidien des aidants et sur leur accompagnement.
- Le droit au répit et les dispositifs de soutien aux proches aidants.

- SAVOIR-FAIRE

- Analyser les incidences des pathologies sur le quotidien et les capacités/ autonomie de la personne âgée et sur l'accompagnement.
- Renseigner et orienter les aidants en cas de difficultés constatées.
- S'informer sur les pathologies liées au vieillissement via les relais d'information appropriés pour actualiser ses connaissances.

- SAVOIR-ÊTRE

- Être attentif à l'autre
- Être observateur

- COMPÉTENCES SOCIALES ET TRANSVERSALES

Autonomie	***
Adaptabilité	**
Capacité relationnelle	*

S'INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHE DE PROJET PERSONNALISÉ ET TRAVAILLER EN COLLABORATION POUR MIEUX ACCOMPAGNER LA PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE PADPP21

Objectifs de formation : À *l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure d'individualiser son accompagnement dans le respect des principes de la relation d'aide et suivant une démarche de projet personnalisé. Il adoptera des méthodes et une posture favorisant une collaboration efficace avec tous les acteurs en vue d'assurer la continuité de l'accompagnement.*

SAVOIRS

- La continuité de l'accompagnement.
- La démarche de projet personnalisé : définition, enjeux et principes.
- Le recueil d'informations et la démarche d'observation : objectifs, méthodes et outils.
- La communication et la posture professionnelle.
- Le rôle des aidants et des professionnels intervenant au domicile et le travail en équipe : la coordination, le partage d'informations et l'alerte.

SAVOIR-FAIRE

- Expliquer aux différents acteurs ses missions et ses limites professionnelles dans le cadre de la relation d'aide.
- Collecter des informations sur la situation de la personne, son histoire, ses habitudes, ses besoins, ses attentes, ses centres d'intérêt et ses capacités.
- Co-définir ou redéfinir avec la personne et/ou l'entourage proche les objectifs et les modalités d'accompagnement, en lien avec les actions des autres professionnels intervenant.
- Proposer des actions en réponse aux besoins de la personne en intégrant la bientraitance et la relation d'aide.
- Sélectionner les informations clés à transmettre à l'entourage proche et/ou aux autres professionnels intervenant.
- Transmettre ou recueillir des informations pertinentes, dans le respect de l'obligation de discrétion, à l'aide des moyens de communication appropriés.
- Analyser les informations recueillies et les intégrer à son accompagnement
- Ajuster le projet personnalisé et son intervention en fonction de ses observations et de l'évolution de la situation de la personne.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement.

SAVOIR-ÊTRE

- Être respectueux des habitudes, des attentes et des goûts
- Être force de proposition
- Être factuel
- Être neutre
- Être à l'écoute

- COMPÉTENCES SOCIALES ET TRANSVERSALES

Autonomie	***
Adaptabilité	****
Capacité relationnelle	****

BC10.01 PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP : PROJET ET ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉS 56h

L'assistant de vie dépendance intervient auprès de personnes en situation de handicap provisoire ou permanent, au domicile du particulier employeur. Il est un acteur parti prenant au projet personnalisé permettant au particulier employeur en situation de handicap de vivre à son domicile.

Il convient de préciser que les compétences portées par ce bloc sont toutes encadrées par ces éléments :
- la loi du 2 janvier 2002 renforce le droit des usagers dans le secteur du handicap, notamment le droit à "une prise en charge et un accompagnement individualisé de qualité favorisant son développement, son autonomie et son insertion, adaptés à son âge et à ses besoins, respectant son consentement éclairé".
- l'ANESM* (HAS*) a retenu la notion de projet personnalisé pour "qualifier la démarche de co-construction du projet entre la personne [...]accompagnée (et son représentant légal) et les équipes professionnelles".
- le respect du plan personnalisé de compensation de la MDPH*
- le respect des limites professionnelles définies par la convention collective nationale des SPE

Compétence 1 : Participer à la mise en place du projet personnalisé de la personne en situation de handicap.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Pertinence de la proposition d'accompagnement personnalisé :

- Les informations recueillies sont utiles à l'accompagnement.
- Les capacités et les besoins de la personne en situation de handicap sont identifiés.
- Les objectifs de l'accompagnement proposé sont adaptés à la situation de la personne en situation de handicap.
- Les propositions sont réalisées en concertation avec la personne en situation de handicap.
- L'intervention est réajustée en fonction de l'évolution de la situation.
- L'accompagnement respecte les principes de la relation d'aide.

Compétence 2 : Collaborer avec les professionnels, la famille et l'entourage proche pour la continuité de l'accompagnement de la personne en situation de handicap.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Efficacité de la collaboration avec les professionnels et l'entourage proche :

- Les dispositifs et structures ressources du secteur du handicap sont identifiés.
- Les professionnels du secteur du handicap sont identifiés.
- Les informations utiles à l'accompagnement sont transmises dans le respect de l'obligation de discrétion.
- Les moyens de communication utilisés sont appropriés à la situation.
- Le vocabulaire utilisé est professionnel et neutre.

Modalité d'évaluation du BC10.01 42h

Type d'épreuve : étude de situation professionnelle individuelle support numérique.
Durée totale de l'épreuve : 1 heure pour le candidat.

Les attendus de formation du bloc 10.01

LES DROITS DE LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP ET LES FONDEMENTS D'UNE DÉMARCHE DE BIENTRAITANCE **PADHB21**

Objectifs de formation : *À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de connaître les acteurs, les dispositifs et les dispositions réglementaires du champ du handicap et d'actualiser ses connaissances sur le sujet. Il sera également capable de développer une réflexion sur la bientraitance dans la relation d'aide.*

➢ SAVOIRS

- La perception et les représentations sociales du handicap.
- Le concept de handicap, ses définitions et ses évolutions (CIF 2001).
- Les notions d'autonomie, de situation de handicap, de facteurs environnementaux et de facteurs personnels.
- Le cadre réglementaire en vigueur relatif au handicap et aux droits des personnes handicapées.
- Le champ du handicap, les acteurs institutionnels et les lieux ressources nationaux ou locaux.
- Les professionnels de l'aide et du soin pour les personnes en situation de handicap et leurs missions.
- Les aides financières, matérielles et humaines.
- Les mesures de protection juridique.
- Les dimensions éthiques et déontologiques de l'accompagnement.
- Les principes fondamentaux de la bientraitance et de la relation d'aide.
- Le rôle des recommandations de la HAS et de l'ANESM en matière de bonnes pratiques professionnelles.

➢ SAVOIR-FAIRE

- S'informer sur le secteur du handicap via les relais d'information appropriés pour actualiser ses connaissances et intégrer les évolutions réglementaires ou de terrain à ses pratiques.
- Renseigner et orienter la personne ou ses proches sur les aides mobilisables.

➢ SAVOIR-ÊTRE

- Faire preuve d'ouverture et de curiosité
- Prendre du recul
- Être respectueux de la dignité et des droits de la personne

➢ COMPÉTENCES SOCIALES ET TRANSVERSALES

Autonomie	****
Adaptabilité	**
Capacité relationnelle	*

COMPRENDRE LE HANDICAP POUR MIEUX ACCOMPAGNER LA PERSONNE PACHAP21

Objectifs de formation : *À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de distinguer les différentes formes de handicaps, de connaître leurs caractéristiques et leurs évolutions ainsi que leurs répercussions sur la personne et sur son entourage.*

- SAVOIRS

- Le handicap congénital et le handicap acquis.
- Les besoins fondamentaux et les besoins spécifiques.
- L'autonomie, la dépendance et la situation de handicap.
- Les déficiences physiques et motrices.
- Les déficiences sensorielles.
- Les déficiences intellectuelles.
- Les troubles psychiques.
- Les troubles du neuro-développement.
- Les troubles de santé invalidants.
- Le polyhandicap, le surhandicap et le plurihandicap.
- Les répercussions sur la vie quotidienne.
- Les impacts sur la cellule familiale et l'entourage.
- Le droit au répit et les dispositifs de soutien aux proches aidants.

- SAVOIR-FAIRE

- Analyser les incidences des différents types de handicap sur son accompagnement.
- Renseigner et orienter les aidants en cas de difficultés constatées.
- S'informer sur les différentes formes de handicaps via les relais d'information appropriés pour actualiser ses connaissances.

- SAVOIR-ÊTRE

- Être attentif à l'autre
- Être observateur

- COMPÉTENCES SOCIALES ET TRANSVERSALES

Autonomie	***
Adaptabilité	**
Capacité relationnelle	*

S’INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHE DE PROJET PERSONNALISÉ ET TRAVAILLER EN COLLABORATION POUR MIEUX ACCOMPAGNER LA PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE

PADPP21

Idem bloc 09.01 : voir page 20.

BC11. 01 ACTES DU QUOTIDIEN ET ACTIVITÉS DE L'ADULTE EN SITUATION DE DÉPENDANCE

L'assistant de vie dépendance intervient au domicile du particulier employeur pour accompagner l'adulte en situation de dépendance : personne âgée et/ou personne en situation de handicap au travers de ses activités du quotidien.

Il convient de préciser que les compétences portées par ce bloc sont encadrées par les éléments suivants :
- le projet personnalisé de l'adulte en situation de dépendance.
- les activités sont réalisées conformément aux principes de la convention nationale des salariés du particulier employeur et des dispositifs réglementaires du champ médico-social.

Compétence 1 : Accompagner l'adulte en situation de dépendance à la réalisation des actes d'hygiène corporelle, à l'habillage et déshabillage pour son confort et son bien-être.

CRITÈRES D'ÉVALUATION
Qualité de l'accompagnement à la réalisation des actes d'hygiène :
- L'intimité de la personne est respectée.
- Les gestes et techniques professionnels sont respectés.
- Le matériel utilisé est adapté.
- Les règles d'hygiène et de sécurité sont appliquées.
- La personne est sollicitée en fonction de ses capacités.
- Les consignes et souhaits de la personne sont respectés.
- Le candidat annonce, explique ses faits et gestes.
- Les informations utiles sont transmises

Compétence 2 : Accompagner à la réalisation des transferts et des déplacements de l'adulte en situation de dépendance pour favoriser son autonomie et sa socialisation.

CRITÈRES D'ÉVALUATION
Qualité de l'accompagnement à la réalisation des transferts et déplacements :
- Les gestes et techniques professionnels sont adaptés.
- Le matériel utilisé est adapté.
- Les transferts et déplacements sont réalisés en toute sécurité.
- La personne est sollicitée en fonction de ses capacités.
- Le candidat annonce, explique ses faits et gestes.
- Les informations utiles sont transmises

Compétence 3 : Accompagner l'adulte en situation de dépendance dans ses activités sociales, physiques et culturelles afin de contribuer au maintien de son autonomie et à son épanouissement.

CRITÈRES D'ÉVALUATION
Qualité de l'accompagnement dans les activités de loisir et dans sa relation aux autres :
- Les activités proposées respectent les goûts et souhaits de la personne.
- Les activités proposées sont adaptées aux capacités de la personne.
- L'organisation proposée est adaptée à la situation.

Modalité d'évaluation du BC11.01

Type d'épreuve : mise en situation professionnelle simulée individuelle suivie d'un entretien.
Durée totale de l'épreuve : 1 heure pour le candidat.

Les attendus de formation du bloc 11.01

ACCOMPAGNER UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE DANS LES ACTES D'HYGIÈNE ET DE CONFORT **PAPDAHC21**

Objectifs de formation : *À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de mettre en œuvre les techniques d'aide à la toilette, à l'habillage et aux fonctions d'élimination en veillant au respect de ses limites professionnelles ainsi qu'au bien-être de la personne en situation de dépendance, à son intimité et au maintien de son autonomie.*

➢ SAVOIRS

- La notion d'hygiène et les fonctions de la peau.
- La pudeur, l'intimité et l'estime de soi.
- Le rôle et les limites professionnelles de l'assistant de vie.
- Les règles d'hygiène et de sécurité.
- Les produits d'hygiène, de confort et de bien-être.
- Les aides techniques et le matériel d'hygiène, d'aide à l'élimination et de confort.
- La dimension relationnelle de l'aide à la toilette.
- Les techniques de change, d'aide à la toilette, à l'élimination, à l'habillage et au déshabillage.
- Les techniques de capiluve et de pédiluve, le rasage et l'hygiène bucco- dentaire.
- La prévention des escarres et les signes d'alerte liés à une altération cutanée.

➢ SAVOIR-FAIRE

- Préparer le matériel nécessaire à la réalisation des actes d'hygiène et de confort en fonction des besoins de la personne.
- Utiliser les moyens de communication et les mots appropriés pour préparer et rassurer la personne avant et pendant les actes d'hygiène et de confort.
- Installer confortablement la personne en veillant à son bien-être, sa sécurité et ses désirs.
- Faire participer la personne en tenant compte de ses capacités.
- Utiliser le matériel, les aides techniques et les produits adaptés aux habitudes et aux besoins de la personne.
- Appliquer les techniques d'aide adaptées à la situation et aux souhaits de la personne.
- Ajuster ses gestes aux réactions de la personne et à l'évolution de sa situation.
- Transmettre les informations utiles aux proches et/ou aux autres intervenants et passer le relais aux professionnels compétents si besoin.

➢ SAVOIR-ÊTRE

- Être respectueux de la dignité et de l'intimité de la personne
- Être rassurant et sécurisant
- Être encourageant
- Être dans une juste proximité
- Être attentif aux émotions et aux réactions de la personne

➢ COMPÉTENCES SOCIALES ET TRANSVERSALES

Autonomie	****
Adaptabilité	****
Capacité relationnelle	****

TRANSFERTS ET DÉPLACEMENTS D'UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE
PATDPD21

Objectifs de formation *: À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de mettre en œuvre les techniques d'aide à la mobilité et aux transferts en veillant au confort, au maintien du lien relationnel et de l'autonomie de la personne en situation de dépendance.*

- SAVOIRS

- Les risques de chutes au domicile et leurs conséquences.
- Les aides techniques.
- Les techniques de transfert.
- Les techniques d'aide aux déplacements.
- Les signes d'alerte liés aux déplacements et aux transferts.

- SAVOIR-FAIRE

- Mettre en place un environnement propice au confort et au bien-être de la personne dans ses transferts et ses déplacements.
- Utiliser les moyens de communication et les mots appropriés pour préparer et rassurer la personne avant et pendant un transfert ou un déplacement.
- Faire participer la personne aux transferts et aux déplacements en fonction de ses capacités.
- Appliquer les règles de sécurité appropriées avant, pendant et après un transfert ou un déplacement intérieur/extérieur.
- Utiliser le matériel adapté à la situation de la personne.
- Appliquer les techniques adaptées à la situation de la personne à l'intérieur et à l'extérieur du domicile.
- Ajuster ses gestes aux réactions de la personne et à l'évolution de la situation.
- Transmettre les informations utiles aux proches et/ou aux autres intervenants et passer le relais aux professionnels compétents si besoin.
- Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort pendant les manutentions.

- SAVOIR-ÊTRE

- Être rassurant et sécurisant
- Être dans une juste proximité
- Être concentré et vigilant
- Être encourageant

- COMPÉTENCES SOCIALES ET TRANSVERSALES

Autonomie	****
Adaptabilité	***
Capacité relationnelle	***

ACCOMPAGNER UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE DANS SES LOISIRS PAAPDL21

Objectifs de formation : *À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de proposer et de mettre en place des activités dans le respect des choix et des capacités de la personne en situation de dépendance ainsi que de contribuer à favoriser l'estime de soi, à rompre l'isolement et à maintenir ou restaurer les liens sociaux.*

- SAVOIRS

- L'impact de la dépendance et/ou du handicap sur la vie sociale.
- Les conséquences de l'isolement social.
- Les notions d'inclusion et de participation sociale.
- L'estime de soi.
- Le rôle et les limites professionnelles de l'assistant de vie.
- La dimension relationnelle de l'accompagnement aux loisirs.
- Les outils de communication numériques de base et leurs principales fonctionnalités.

- SAVOIR-FAIRE

- Proposer à la personne des activités conformes à ses habitudes, ses centres d'intérêt et ses envies.
- Rechercher des lieux proposant des activités adaptées à proximité du domicile de la personne.
- Mettre en place des activités diversifiées répondant aux centres d'intérêt de la personne et favorisant sa participation et son expression.
- Préparer et organiser une activité au domicile ou à l'extérieur.
- Utiliser les moyens de communication et les mots appropriés pendant une activité.
- Aider la personne dans l'utilisation des nouvelles technologies pour maintenir le lien social avec ses proches.
- Favoriser la participation et l'implication des proches de la personne dans les temps de convivialité et de loisirs.
- Ajuster les activités aux souhaits de la personne et à l'évolution de ses besoins.
- Transmettre les informations utiles aux proches et/ou aux autres intervenants et passer le relais si besoin.

- SAVOIR-ÊTRE

- Être à l'écoute
- Faire preuve de tact
- Être inventif
- Être convivial
- Être valorisant

- COMPÉTENCES SOCIALES ET TRANSVERSALES

Autonomie	***
Adaptabilité	***
Capacité relationnelle	****

BC12.01 REPAS AUPRÈS D'ADULTES EN SITUATION DE DÉPENDANCE 42h

L'assistant de vie dépendance effectue la préparation et l'aide à la prise des repas auprès de l'adulte en situation de dépendance, personne âgée et/ou personne en situation de handicap, au domicile du particulier employeur.

Il convient de préciser que les compétences portées par ce bloc sont toutes encadrées par ces éléments :
- le respect des limites professionnelles définies par la convention collective nationale des salariés du particulier employeur
- le respect des consignes et des habitudes du particulier employeur
- le respect des recommandations nutritionnelles de Santé Publique France (PNNS)
- l'usage de pratiques respectueuses de l'environnement
- le respect des règles contre le gaspillage alimentaire (ADEME)

Compétence 1 : Organiser les repas en collaboration avec le particulier employeur.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Qualité de l'organisation des repas :

- Les besoins de la personne sont identifiés.
- Les consignes, les goûts et les habitudes du particulier employeur sont respectés.
- Les règles de conservation des aliments sont respectées.

Compétence 2 : Cuisiner des plats équilibrés pour les adultes en situation de dépendance.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Qualité de la conception du repas :

- Le repas réalisé respecte l'équilibre alimentaire.
- Le repas est adapté aux capacités physiologiques de la personne.
- Les règles d'hygiène et de sécurité pendant la préparation du repas sont respectées.
- Les techniques culinaires utilisées sont appropriées.

Compétence 3 : Accompagner l'adulte en situation de dépendance à la prise de ses repas en fonction de sa situation afin de préserver son autonomie et sa sécurité.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Qualité de l'accompagnement durant le repas :

- Un environnement propice au déroulement du repas est mis en place.
- Le matériel et les techniques d'aide au repas utilisés sont adaptés.
- L'accompagnement favorise l'autonomie et la sécurisation.
- Les informations utiles sont transmises.

Modalité d'évaluation du BC12.01

Type d'épreuve : mise en situation professionnelle simulée individuelle suivie d'un entretien.
Durée totale de l'épreuve : 1h pour le candidat.

Les attendus de formation du bloc 12.01

ÉQUILIBRE ALIMENTAIRE ET CUISINE DU QUOTIDIEN **MIEACQ21**

Objectifs de formation *: À l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de réaliser des repas répondant aux besoins nutritionnels de chacun. Il pourra participer aux achats, s'assurer de la bonne gestion des stocks et entretenir les différents équipements utilisés en privilégiant des pratiques écoresponsables.*

- SAVOIRS

- Les 7 familles d'aliments et leurs qualités nutritionnelles.
- Les règles de base de l'alimentation et les recommandations en matière d'équilibre alimentaire (Plan National Nutrition Santé).
- Les règles d'hygiène et de sécurité liées à la préparation des repas.
- Le stockage des aliments : emplacements, règles de stockage et contenants écologiques.
- Les techniques culinaires et recettes du quotidien.
- Les équipements et les ustensiles de la cuisine.
- Les principaux modes de préparation et de cuisson des aliments.
- L'achat en vrac et ses contenants.
- Le locavorisme.
- La lutte contre le gaspillage et le zéro déchet.
- Les produits de substitution à même de remplacer le sel, le sucre et les matières grasses.

- SAVOIR-FAIRE

- Respecter son budget ou un budget défini au préalable avec le particulier employeur pour faire des courses puis gérer les stocks.
- Faire les courses sur Internet et gérer la livraison.
- Mettre en place un menu journalier, hebdomadaire selon les saisons et les besoins du particulier employeur ou de l'enfant.
- Choisir et suivre une recette en respectant les recommandations du PNNS.
- Utiliser, nettoyer, ranger et entretenir le matériel et les équipements de la cuisine.
- Maitriser les différents types de cuisson.
- Présenter un repas de façon agréable.
- Sensibiliser le particulier employeur, les parents et/ou les enfants aux pratiques écoresponsables autour du repas.
- Trier ses déchets et/ou utiliser un compost.
- Appliquer les principes d'économie d'effort et de prévention des troubles musculosquelettiques durant les courses et la préparation des repas.

- SAVOIR-ÊTRE

- Être organisé
- Être respectueux du contexte socioculturel des familles, de leurs habitudes, attentes et consignes

- COMPÉTENCES SOCIALES ET TRANSVERSALES

Autonomie	****
Adaptabilité	***
Capacité relationnelle	*

ÉLABORATION DE MENUS SPÉCIFIQUES ADAPTÉS ET AIDE À LA PRISE DE REPAS

IDEMS21

Objectifs de formation : *À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure d'accompagner la personne en situation de dépendance dans la prise de ses repas en fonction de son degré d'autonomie. Il saura adapter son accompagnement en fonction d'une pathologie ou d'un handicap et anticiper les risques liés à la prise de repas.*

- SAVOIRS

- Les limites professionnelles de l'assistant de vie dans le cadre de la prise des repas.
- Les besoins nutritionnels selon l'âge et la situation de la personne.
- Les produits de substitution à même de remplacer le sel, le sucre et les matières grasses : avantages et inconvénients.
- Les règles d'hygiène, de sécurité et de confort.
- La dimension relationnelle de la prise de repas et l'approche bientraitante.
- Les différents troubles alimentaires : leurs causes, manifestations et conséquences sur la santé physique et psychique.
- Les techniques d'aide à la prise des repas.
- L'aide partielle et l'aide totale.
- Les différentes textures.

- SAVOIR-FAIRE

- Adapter les menus et les aliments en fonction des régimes de la personne accompagnée.
- Mettre en place les conditions favorisant le confort et le bien-être lors de la prise des repas.
- Adopter les gestes et postures adaptés lors de la prise des repas en fonction de l'autonomie et de certaines pathologies ou handicaps.
- Utiliser les moyens de communication et les mots appropriés.
- Faire participer la personne en tenant compte de ses capacités.
- Identifier les signes de déshydratation, de dénutrition et de troubles alimentaires et agir en conséquence.
- Mettre en œuvre les techniques d'aide en fonction des besoins et des capacités de la personne.
- Utiliser les ustensiles et le matériel d'aide à la prise des repas adaptés à la situation de la personne.
- Évaluer les risques de fausse route et les prévenir.
- Adapter les produits cuisinés et leurs textures aux pathologies et aux capacités de la personne.
- Valoriser la présentation des plats pour susciter du plaisir.
- Transmettre les informations utiles aux proches et/ou aux autres intervenants et passer le relais aux professionnels compétents si besoin.

- SAVOIR-ÊTRE

- Être respectueux des goûts, du rythme et des habitudes de la personne
- Faire preuve de patience
- Être inventif
- Être attentif aux réactions de la personne
- Agir avec convivialité

- COMPÉTENCES SOCIALES ET TRANSVERSALES

Autonomie	***
Adaptabilité	****
Capacité relationnelle	***

Compétences sociales et transversales du titre à finalité professionnelle ADVD

Acquisition du titre à finalité professionnelle par la validation des compétences sociales et transversales, après validation des 8 blocs de compétences.

L'assistant de vie dépendance travaille seul au domicile du particulier employeur auprès de personnes en situation de dépendance. Il doit donc développer des compétences lui permettant de faire preuve d'autonomie, d'adaptation et de capacité relationnelle.

Il convient de préciser que ces compétences sont travaillées et acquises tout au long des blocs de compétences

1/ L'AUTONOMIE

- Faire preuve d'autonomie pour être moteur dans sa pratique dans toutes les activités de son métier.
- Organiser son intervention en toute autonomie après réception des consignes dans une gestion optimale de son temps.
- Prendre des initiatives et des décisions, dans le cadre des limites professionnelles et des consignes du particulier employeur, en ayant conscience des responsabilités qu'il prend.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Des initiatives sont prises dans le cadre des limites professionnelles.
Les incidences des actions entreprises sont connues.
Les limites professionnelles sont respectées.
Les consignes du particulier employeur sont respectées.
Une organisation efficace dans le temps et dans l'espace est mise en place.
Les actions à prioriser sont identifiées.

2/ L'ADAPTATION

- S'adapter à la situation, à la personne accompagnée et à ses proches.
- Identifier et analyser les situations nouvelles afin d'adapter son comportement et ses pratiques.
- Anticiper et faire preuve de souplesse.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

L'observation des situations permet le recueil des informations.
Les situations sont analysées avec justesse : difficultés rencontrées, éléments de réussite.
Les signes de changements et/ou les aléas sont identifiés.
Les changements, réajustements proposés sont réalistes.
Différentes façons de faire sont proposées.
Le comportement est adapté à l'état de la personne.

3/ LA CAPACITÉ RELATIONNELLE

- Faire preuve d'ouverture d'esprit en étant dans le non-jugement, en adoptant la bonne distance.
- Respecter les règles éthiques et déontologiques du secteur, c'est à dire le respect de la personne accompagnée dans sa globalité : respect de la vie privée, de l'intégrité, de l'intimité, de la confidentialité...
- Adopter une démarche de bientraitance qui doit être au cœur de l'accompagnement.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les conditions pour instaurer une relation de confiance sont mises en œuvre.
La parole et les choix du particulier employeur sont pris en compte.
Une écoute active est mise en place.
L'obligation de discrétion est respectée.
Le non-jugement et l'ouverture d'esprit sont intégrés dans les pratiques professionnelles.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Type d'épreuve : Entretien avec un jury professionnel. L'entretien avec le jury permettra l'évaluation des compétences sociales et transversales des candidats par un questionnement sur un dossier complété durant leur parcours de formation et de stage. Ce dossier professionnel amènera les candidats à s'interroger sur les compétences sociales et transversales en lien avec des situations professionnelles.

Durée de l'épreuve : 30 min d'entretien oral + 30 min de lecture de dossier, délibération et temps d'annonce des résultats au candidat après délibération.

Conditions de réalisation de l'épreuve :

Jury organisé par Iperia dans les 5 semaines maximum après le parcours de formation

Conditions de validation de l'épreuve : Le candidat doit valider les 3 compétences sociales et transversales.

Les compétences sociales et transversales par modules de formation :

Blocs	Codes	Intitulés modules	Compétences sociales et transversales		
			Autonomie	Adaptabilité	Capacité relationnelle
BC01.01 : DEVELOPPEMENT DE SON ACTIVITE PROFESSIONNELLE AUPRES DE PLUSIEURS PARTICULIERS EMPLOYEURS	MIIN	S'initier à l'informatique et à Internet	****	**	
	MIREON	Être autonome dans sa recherche d'emploi en intégrant les outils numériques	****	***	**
	MIDR	Développer son réseau et réaliser une veille sur son secteur d'activité	****	***	***
BC02.01 : GESTION DE SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE AUPRÈS DE PARTICULIERS EMPLOYEURS	MIDDM	Droits et devoirs dans l'exercice de son métier	****	***	**
	MIERPE	Les clés d'un entretien réussi avec un particulier employeur	**	***	****
	MIRTPE	Les clés d'une bonne relation de travail avec le particulier employeur : communication et organisation	**	****	****
BC03.01 : PRÉVENTION ET SÉCURITÉ AU DOMICILE	MIOASEP	Organisation, aménagement et sécurisation de l'espace professionnel	****	****	**
	MIRPSI	Prévenir les risques professionnels et sécuriser son intervention	****	***	**
BC04.01 : ENTRETIEN DU DOMICILE ET DU LINGE : PRATIQUES ÉCORESPONSABLES	MIECER	Entretien du cadre de vie et pratiques écoresponsables	****	***	*
	MIELER	Entretien du linge et pratiques écoresponsables	****	***	*

Blocs	Codes	Intitulés modules	Compétences sociales et transversales		
			Autonomie	Adaptabilité	Capacité relationnelle
BC09.01 : PERSONNE ÂGÉE EN SITUATION DE DÉPENDANCE : ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ	PADPAD	Les droits de la personne âgée dépendante et les fondements d'une démarche de bientraitance	****	**	*
	PAPVAQ	Comprendre les pathologies liées au vieillissement pour un accompagnement de qualité	***	**	*
	PADPP	S'inscrire dans une démarche de projet personnalisé et travailler en collaboration pour mieux accompagner la personne en situation de dépendance	***	****	****
BC10.01 : PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP : PROJET ET ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉS	PADHB	Les droits de la personne en situation de handicap et les fondements d'une démarche de bientraitance	****	**	*
	PACHAP	Comprendre le handicap pour mieux accompagner la personne	***	**	*
	PADPP	S'inscrire dans une démarche de projet personnalisé et travailler en collaboration pour mieux accompagner la personne en situation de dépendance	***	****	****
BC11.01 : ACTES DU QUOTIDIEN ET ACTIVITÉS DE L'ADULTE EN SITUATION DE DÉPENDANCE	PAPDAHC	Accompagner une personne en situation de dépendance dans les actes d'hygiène et de confort	****	****	****
	PATDPD	Transferts et déplacements d'une personne en situation de dépendance	****	***	***
	PAAPDL	Accompagner une personne en situation de dépendance dans ses loisirs	***	***	****
BC12.01 : REPAS AUPRÈS D'ADULTES EN SITUATION DE DÉPENDANCE	MIEACQ	Equilibre alimentaire et cuisine du quotidien	****	***	*
	IDEMS	Elaboration de menus spécifiques adaptés et aide à la prise de repas	***	****	***

Votre référente territoriale à la formation

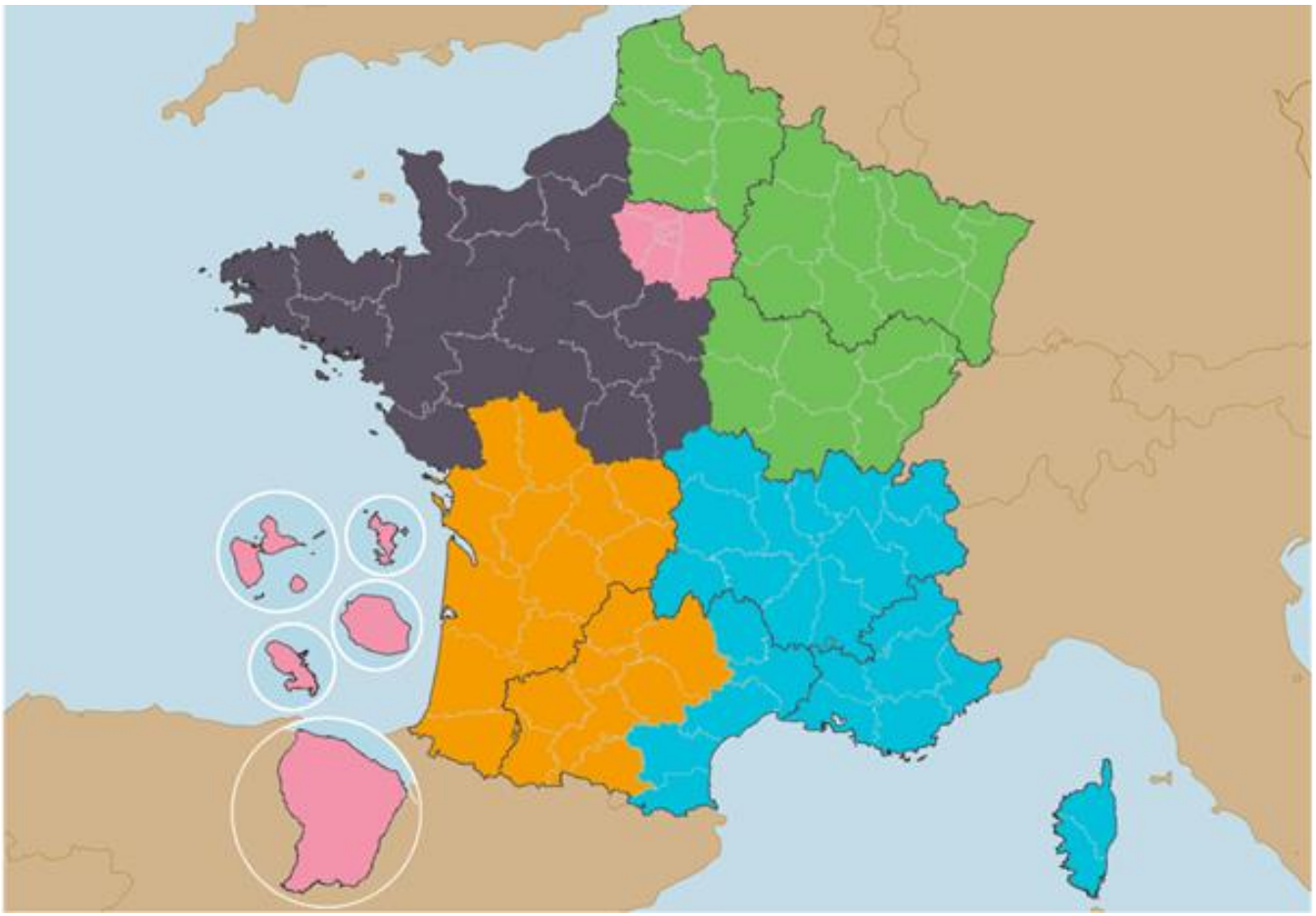

Nord-Ouest : Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Centre-Val-de-Loire
Clémence Tomada
clemence.tomada@iperia.eu
063731570

Nord-Est : Hauts-de-France, Grand-Est, Bourgogne
Carole Manès
carole.manes@iperia.eu
0670325671

Ile-de-France, DROM
Barbara Stentz
barbara.stentz@iperia.eu
0789550316

Sud-Ouest : Nouvelle Aquitaine, Nord-Occitanie
Florie Lahouste
florie.lahouste@iperia.eu
0643652875

Sud-Est : Auvergne-Rhône Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Sud-Occitanie
Sabrina Roué
sabrina.roue@iperia.eu
07895503